

14. Poursuivre le soutien au projet de "mur géologique" en tant qu'outil de promotion du secteur vis-à-vis du grand public

Description du projet

Le « mur géologique » est un projet porté par citoyens dans le cadre du développement rural soutenu par le monde associatif, par la commune de Comblain-au-Pont et d'autres instances au niveau régional. Il est édifié sur le site des anciennes carrières souterraines de Géromont, propriété communale gérée par l'asbl Les Découvertes de Comblain, lieu d'implantation du Centre d'Interprétation de la Chauve-souris, site Natura 2000, espace dédié aux animations pédagogiques et stages, traversé par le GR et le Sentier géologique. C'est un aménagement paysagé réalisé sur un plan incliné de 30°, d'une longueur de 54m, représentant, à l'échelle, les 540 millions d'années de l'échelle géologique (formation de toutes les couches de roches) de Wallonie. Réalisé avec toutes les roches de Wallonie, exploitées en carrière ou non, ce mur géologique est à la fois un formidable terrain de découverte pédagogique et une véritable vitrine de promotion des roches et pierres wallonnes, permettant d'expliquer à la fois leur lieu d'origine, leur histoire géologique, leur site d'exploitation (les carrières) ainsi que toutes les utilisations qui en sont faites ou en ont été faites (promotion des métiers de la pierre).

Le projet a pris source en 2007, lorsque la commune de Comblain-au-Pont a développé un programme qui a conduit à la valorisation des sculptures réalisées entre 1995 et 2006 (création et promotion du musée en plein air de sculpture) et à une valorisation de la pierre comme ressource naturelle géologique (sentier géologique, mur géologique) et comme facteur identitaire de la région inscrit dans l'histoire et même la préhistoire (projet de rénovation du Musée du Pays d'Ourthe-Amblève) et matériau de construction (collaboration avec Pierres et marbres de Wallonie). Cette action s'est inscrite dans le cadre d'un programme d'actions de promotion des métiers de la pierre réalisé en partenariat avec le Musée de la Pierre de Sprimont et subventionné par le Ministre de l'Environnement. Ce partenariat avait été instauré à l'époque de la création du Symposium international de Sculpture de Comblain-au-Pont, organisé en biennale, en alternance avec les Rencontres internationales de sculpture de Sprimont. Dès 2012, un accord de principe a été obtenu avec l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie pour servir de relais auprès des carriers membres et solliciter auprès d'eux le don des pierres. Les premiers travaux de débroussaillage et de piquetage du site ont été menés au début du printemps 2013. Depuis lors, le projet évolue par phase et s'appuie sur de nombreux partenariats public-privé avec les différents carriers de Wallonie pour qui ce projet pourrait représenter une belle vitrine culturelle.

Fin 2018, après 6 années de constitution, l'édification de l'aire primaire a été achevée, correspondant à plus d'un tiers de la réalisation globale. Le « mur géologique » remplit déjà pleinement son rôle pédagogique puisque des visites didactiques y sont régulièrement organisées avec une centaine de visiteurs par an : des écoles, des étudiants en géographies, écoles professionnelles d'architecture, des géologues de l'Université de Liège, ...

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- Valorisation des roches et pierres de Wallonie et des carrières qui les exploitent.
- Revalorisation d'un ancien remblais de carrière à des fins touristiques et pédagogiques.
- Insertion socio-professionnelle via le chantier de travailleurs volontaires bénévoles (dans une optique de compagnonnage) pour la réalisation de murs en pierres sèches (passation de savoirs)

INDICATEURS :

- fait - en cours - pas fait ;
- nombre de partenaires ;
- nombre de carrières wallonnes associées ;
- nombre de carrières mises en valeur par le projet ;
- nombre d'animations organisées sur le site ;
- nombre de visiteurs comptabilisés ;
- nombre de publications sur le projet.

Public concerné

Le mur géologique est un site phare pour le tourisme de la commune. Idéalement situé sur le parcours du sentier géologique, à côté du Centre d'Interprétation de la Chauve-souris et à l'entrée de la Carrière souterraine du petit banc, il sert également de support d'animations scolaires, pédagogiques, dans le cadre des classes vertes organisées par les Découvertes de Comblain.

La réalisation du projet implique quant à elle différentes carrières de Wallonie.

Porteur du projet

Un comité de citoyens de la région encadré par l'asbl Qualité Village Wallonie et soutenu par l'asbl Les Découvertes de Comblain. Les travaux de terrassement seront réalisés par la commune à qui appartient le site.

Rôle de l'ADL

- Poursuite du soutien au projet pour la mise sur pied de nouveaux partenariats avec les carriers de Wallonie, notamment via l'asbl Pierres et marbres de Wallonie.
- Identification des carrières au fur et à mesure de l'évolution de l'édification
- Coordination de la subvention avec le Centre d'Interprétation de la Pierre de Sprimont dans le cadre du programme d'action de promotion des métiers de la pierre en Ourthe-Amblève
- Une fois le projet achevé, valorisation de cet outil de promotion de la filière de la pierre : intégration à une action plus globale de développement d'une filière durable de la pierre locale (voir fiche-action n° 13) ; promotion du projet (panneaux, fléchage, folder, ...).

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- la Commune : propriétaire du site et maître d'ouvrage des travaux de terrassement
- la Région wallonne (DGO3) : subventionne le projet dans le cadre d'un programme de promotion des métiers de la pierre en Ourthe-Amblève
- l'Université de Liège et le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC) qui seront sollicités pour trouver des solutions techniques d'agglomération de roches friables (voir champs « Grandes étapes de réalisation»)
- le CGT : sera sollicité pour subventionner la promotion du site ; il est déjà sollicité par l'asbl Les découvertes de Comblain pour la rénovation de la signalétique du Sentier géologique prévue en 2020 et inscrite dans le cadre du développement de la filière « Découvertes Nature et Tourisme » (voir fiche-action n°29).

Partenaires privés :

- le comité de citoyens à l'initiative du projet, dont le sculpteur Paolo Gasparotto, le géologue Camille Ek et l'architecte Edouard Cornil
- les carrières de Wallonie concernées et les transporteurs privés
- le bureau d'études Gesplan : adjudicataire pour la réalisation d'une préétude du projet (plans, coupes, stabilité, drainage)

Partenaires associatifs :

- l'asbl Qualité-Village-Wallonie qui encadre le comité de citoyens

- l'asbl les Découvertes de Comblain encadre le comité citoyen à l'initiative du projet et plus globalement, porte certaines actions de promotion de la pierre au niveau local : sensibilisation aux métiers de la pierre (site des anciennes carrières de Géromont), formation à la technique de pose en pierres sèches (projet mur géologique) , sentier géologique, etc.
- l'asbl Pierres et marbres de Wallonie : partenaire pour le relais auprès des carriers
- le Centre d'interprétation de la Pierre de Sprimont : partenaire par convention au niveau de la subvention pour des actions de promotion des métiers de la pierre en Ourthe- Amblève
- le GREOVA asbl , partenaire de la Commission Economie-Emploi-Formation voir fiches-actions n°13 et 40) - le RSI et la Maison du Tourisme : seront associés au stade de la promotion du site.

Grandes étapes de réalisation prévues

Etapes précédentes :

- 1) 2011 : obtention du permis d'urbanisme et approbation du DNF (étude d'incidence environnementale Natura 2000)
- 2) 2012 : réalisation d'un inventaire détaillé de toutes les roches utiles et accord de principe obtenu avec l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie pour servir de relais auprès des carriers membres et solliciter auprès d'eux le don des pierres.
- 3) 2013 :
 - hiver : finalisation de la pré-étude par le bureau Gesplan (stabilité drainage)
 - printemps : débroussaillage et piquetage du site
 - été-automne : échange de terrain avec le propriétaire privé
 - automne-hiver : premiers travaux de terrassement
- 4) 2014 :
 - suite des travaux de terrassement
 - acquisition de pierres
- 5) 2015 :
 - mise en conformité du site par rapport aux exigences du bureau d'ingénieur (stabilité, drainage)
 - fin de l'intervention communale et cession de la maîtrise d'ouvrage à l'asbl les découvertes de Comblain
 - début du chantier de pose (premières couches de l'ère primaire)
- 6) 2016 : relance du partenariat entre les découvertes de Comblain, la Commune (via le Musée de la pierre de Sprimont) et l'asbl Pierres et marbres de Wallonie afin d'obtenir le soutien des carriers de Wallonie et soulager ainsi les coûts du projet liés à l'acquisition des pierres
- 7) 2016, 2017, 2018 : poursuite du chantier

Grandes étapes de réalisation prévues :

De 2020 à ? : poursuite de l'édification du chantier

Dès 2020 : appel à des partenaires dont l'Université de Liège et le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC) pour trouver des solutions techniques. En effet, dans l'évolution des couches de roches, une fois l'aire tertiaire atteint, une problématique technique se posera car certaines roches sont friables. Il faudra alors trouver un procédé d'agglomération de celles-ci pour les intégrer au mur.

Coûts estimé et mode de financement

La commune ne finance pas le projet.

Dans le cadre d'un partenariat, certaines carrières octroient des réfections sur le prix des pierres voire la gratuité quand les opportunités se présentent.

L'édification du mur se réalise au fur et à mesure du financement octroyé annuellement dans le cadre d'une subvention obtenue par le Centre

d'Interprétation de la Pierre de Sprimont. Le montant s'élève à 24.000 € tous les deux ans. Cette subvention est reconduite de manière annuelle à discrétion du Ministre et sur base d'un rapport du Service Public de Wallonie.

Pour 2020, celle-ci sera renégociée avec le/la nouveau/nouvelle Ministre. Pour l'ADL, il s'agira d'essayer d'obtenir une subvention exceptionnelle pour l'ensemble l'édification restante et ce, afin d'éviter les suspensions du chantier régulière en attente de l'accord annuel de financement. L'ADL sera également attentive aux opportunités d'appels à projets lancés dans le cadre de fonds structurels de l'Union Européenne 2021-2027.